



Lycée Roosevelt
10 rue du Président Roosevelt
51100 Reims
Téléphone : 03.26.86.70.90
Courriel : ce.0510034k@ac-reims.fr

Version mai 2021

La classe de seconde au lycée Roosevelt : informations complémentaires

- 1) La section européenne anglais
- 2) Les options

Ces options sont facultatives et peuvent être demandées au moment de l'inscription.

1) La section européenne anglais

Objectifs de la formation ?

La section Européenne permet une pratique renforcée de l'anglais, en prenant appui sur d'autres disciplines pour une ouverture culturelle. Les cours des disciplines non linguistiques sont assurés en anglais, afin de diversifier les points de vue et d'augmenter le temps d'exposition à la langue.

Pour qui ?

Le Section Européenne s'adresse à des élèves motivés et volontaires qui ont un niveau d'anglais solide en fin de collège.

Durée de la formation ?

3 ans avec la possibilité de choisir entre 2 DNL (disciplines non linguistiques) : SES (sciences économiques et sociales) ou SNT (sciences du numérique et technologie) en seconde , SES ou Physique-Chimie en première et en terminale.

Quels métiers après la formation ?

La section Européenne est un atout pour les élèves quel que soit le domaine vers lequel ils se dirigeront, grâce à la certification de langue et la mention sur le diplôme qui attesteront de leur parcours et leur niveau de maîtrise de la langue.

Dans quels secteurs ?

Tous !

Poursuite d'études ?

La diversité des enseignements permet l'accès à toutes les filières des études supérieures

2) Les options

Les options en classe de seconde sont facultatives et sont choisies au moment de l'inscription début juillet.

A) L'option art-danse

Les objectifs de la formation ?

- découvrir le plaisir de danser pour soi, avec et pour les autres qui favorise la confiance en soi, l'écoute et l'empathie.
- expériences chorégraphiques de styles et de cultures variés pour s'ouvrir à l'inconnu,
- explorer seul et à plusieurs différents langages pour créer un projet chorégraphique en s'appuyant sur les connaissances artistiques et culturelles comme sur la conscience de son corps, de ses capacités et de ses compétences.

Créer Rencontrer / Partager S'interroger / Analyser

La pratique, la rencontre avec les œuvres et les artistes, la fréquentation des lieux artistiques et culturels sont privilégiées : elles offrent un terrain de jeu et d'expériences artistiques riches, et développent curiosité et esprit d'ouverture.

On mettra en place les fondamentaux du mouvement dansé et la création d'une dynamique de groupe collaborative.

Pour qui ?

Tout élève intéressé, du débutant à expérimenté. Aucun pré-requis technique et culturel n'est attendu. Enseignement mixte. Tout style de danse.

Durée de la formation ?

108h annuelles (3 h par semaines en 2^{nde})

L'enseignement peut déboucher sur le choix de l'enseignement de spécialité DANSE en classe de 1^{ère} à raison de 4h par semaine et 6h en classe de terminale.

Quels métiers après la formation ?

Les élèves qui suivent l'option danse peuvent s'orienter dans des parcours variés : études de commerce, de communication, de droit, de langues, d'histoire, de psychologie, de sociologie, études dans le domaine médical, éducatif, étude en lien avec le tourisme, la nutrition, STAPS, école d'ingénieur... et bien sûr des études artistiques.

Dans quels secteurs d'activités ?

Métiers de la culture et de la communication

Métiers des arts de la scène

Métiers de l'enseignement et de la recherche

Métier du corps médical et paramédical

et les métiers de demain qu'il faut encore réinventer.

Poursuites d'études prévues ou possibles ?

Université, Ecoles spécialisées, toutes Formations post bac qui nécessitent des compétences de créativité et des connaissances culturelles (design, art, information, communication, architecture...)

Nature et durée des enseignements ?

Enseignement qui allie théorie et pratique.

Master class avec des danseurs, des chorégraphes, des artistes issus de différents univers....dans le cadre du partenariat avec **Le Manège de Reims** (scène nationale).

Visites, spectacles, rencontres avec des artistes.

| | | |
|-----------------------|---|---|
| Option DANSE | Possibilité de poursuivre en | |
| | Spécialité DANSE | Spécialité DANSE |
| Niveau 2nde | Niveau 1ère | Niveau terminale |
| 108h annuelles | 144h en 1 ^{ère} à raison de 4h par semaines | 216h en terminales à raison de 6h par semaines |

Notre partenaire : LE MANÈGE scène nationale-Reims, 2 Boulevard Général Leclerc CS 80016 51724 Reims cedex

<https://www.manege-reims.eu/>

B) L'option théâtre

En arrivant au lycée, un élève peut suivre un enseignement facultatif de théâtre, si son lycée de secteur le propose. Cet enseignement n'est pas dérogoatoire.

Cette option est offerte à tous les élèves. Une expérience de plateau n'est pas requise. Il s'agit d'un enseignement de découverte permettant de faire un choix véritable pour la classe de première.

Art vivant et contemporain, tout autant que porteur d'une longue histoire, le théâtre est une pratique artistique collective qui s'inscrit dans un lieu concret et un moment présent, et qui implique une relation toujours nouvelle avec un public.

Fidèle à cette spécificité, l'enseignement du théâtre au lycée donne au jeu et aux diverses activités théâtrales qui l'accompagnent (scénographie, mise en scène, décors et costumes) une place centrale et première."

C) L'option management

Le programme a pour finalité de donner aux élèves les connaissances de base pour une approche réfléchie du management et des sciences de gestion leur permettant de situer les pratiques des organisations par rapport à des enjeux fondamentaux de société, de cohésion sociale, de solidarité et de réalisation de projets tant individuels que collectifs

Ce programme de seconde traite trois thèmes qui visent à rendre compte de la démarche entrepreneuriale et de l'esprit qui la sous-tend : – **s'engager et entreprendre**, de l'intention à la création ; – **organiser et décider**, des objectifs à la réalisation ; – **évaluer et évoluer**, du pilotage aux développements numériques.

Chaque thème correspond à une étape de la réalisation d'un projet, depuis l'intention jusqu'à sa concrétisation, et prend systématiquement en compte l'environnement et les conditions dans lesquelles ce projet prend forme.

D) L'option sciences de l'ingénieur

Objectifs de la formation ?

S'approprier les concepts et les méthodes qui permettent d'imaginer des solutions innovantes pour des objets, des systèmes artificiels et d'une façon plus générique, pour tous produits matériels ou immatériels.

Pour qui ?

Cette option est ouverte à tous ceux qui souhaitent influencer le monde de demain avec des solutions qui associent les dimensions matérielles et numériques.

Durée de formation ?

03h00 par semaine puis possibilité de poursuivre en classe de première et de terminale en enseignement de spécialité.

Quel métier après la formation ?

Après une formation post-baccalauréat adaptée, les métiers sont nombreux et variés et orientés vers l'ingénierie. Le métier de l'ingénieur consiste à poser, étudier et résoudre de manière performante et innovante des problèmes souvent complexes.

Dans quels secteurs d'activités ?

Tous les secteurs d'activités sont concernés.

Poursuites d'études prévues ou possibles après le baccalauréat ?
CPGE (PTSI notamment), Licence, BUT (et/ou DUT)...

E) L'option création et innovation technologique

L'enseignement optionnel création et innovation technologiques (CIT) a pour objet de faire découvrir aux élèves les processus de conception des produits en utilisant une démarche de création. Il permet de comprendre, en participant à des projets technologiques, en quoi la créativité est indispensable au développement de produits innovants.

Les outils numériques sont systématiquement mis en œuvre dans ces enseignements. Ils accompagnent toutes les activités proposées : – recherche d'informations et exploitation de données et documents numériques ; – analyse de produits pluri-technologiques modélisés en trois dimensions, visualisation et simulation de leur fonctionnement ; – expérimentations assistées par ordinateur, in situ ou à distance ; – concrétisation d'idées (prototypage rapide et programmation) ; – suivi et compte-rendu écrit et/ou oral d'activités d'analyse, de projet et d'expérimentation ; – archivage et consultation des productions des élèves.